



CONSEIL CULTUREL
DE LA
COMMUNAUTÉ CULTURELLE FRANÇAISE

Session 1977-1978

18 OCTOBRE 1977

**Projet de décret ajustant le budget des affaires culturelles
de la communauté culturelle française de l'année budgétaire 1976 (1)**

RAPPORT

PRESENTE AU NOM DE LA COMMISSION
DE LA POLITIQUE GENERALE
PAR **M. DUCOBU**

(1) Voir Doc. Conseil n° 5-I (S.E. 1977) - N° 1.
5-IV (S.E. 1977) - N° 1.
5-V (S.E. 1977) - N° 1.
5-VI (S.E. 1977) - N° 1.
5-IX (S.E. 1977) - N° 1.

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission de la Politique générale ⁽¹⁾, a examiné lors de sa séance du 18 octobre 1977, le projet de décret ajustant le budget des affaires culturelles de la communauté culturelle française de l'année budgétaire 1976.

La commission a décidé de ne pas envoyer les différents secteurs budgétaires devant les commissions compétentes et de les examiner elle-même directement.

I. Secteur Culture française :

Ce secteur n'a pas fait l'objet d'un débat.

L'ensemble des articles du secteur est adopté à l'unanimité.

⁽¹⁾ Ont participé aux travaux de la commission :

MM. Grafé (président), Barbeaux, Delpérée, Desmaretts, Ducobu (rapporteur), Dulac, Gramine, Knoops, Lagasse, Leclercq et Risopoulos.

Ont assisté à la séance :

M. Dehousse, ministre de la Culture française; M. Dehaybe, chef de cabinet du ministre de la Culture française; M. Hennaert, représentant du ministre de la Santé publique; M. Lagasse j^r, chef de cabinet du secrétaire d'Etat à la Culture française; M. Remiche, administrateur général à la Culture française; MM. Feller et Cabrot, représentants du Commissariat général au tourisme; M. Bontemps, représentant du ministre des Classes moyennes; M. Peffer, du cabinet du secrétaire d'Etat à la Culture française; Mme Spaak-Danis, MM. Lagasse A., Lambiotte, Sweert et Plasman, présidents des commissions permanentes du Conseil.

II. Secteur Communications :

Ce secteur n'a pas fait l'objet d'un débat.

L'ensemble des articles du secteur est adopté à l'unanimité.

III. Secteur Santé publique et Famille :

Ce secteur n'a pas fait l'objet d'un débat.

L'ensemble des articles du secteur est adopté à l'unanimité.

IV. Secteur Agriculture :

Ce secteur n'a pas fait l'objet d'un débat.

L'ensemble des articles du secteur est adopté à l'unanimité.

V. Secteur Affaires économiques :

Ce secteur n'a pas fait l'objet d'un débat.

L'ensemble des articles du secteur est adopté à l'unanimité.

Vote sur l'ensemble des secteurs

La commission a adopté, à l'unanimité, l'ensemble des projets de décret ajustant le budget des affaires culturelles de la communauté culturelle française de l'année budgétaire 1976.

La commission fait confiance au président et au rapporteur pour la rédaction du rapport.

Le Rapporteur,

A. DUCOBU.

Le Président,

J.-P. GRAFE.